



Salarié amené à travailler en hauteur ou utilisant des équipements de protection techniciens de maintenance, couvreurs, nordistes, monteurs échafaudageurs...



1 journée
soit 7h



Intra-établissement



Remise d'une
attestation individuelle
de formation



Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

En effet, nous adaptons notre accompagnement ainsi que l'ensemble de nos processus, méthodologie et support à toutes les situations. **Notre référent handicap se tient à votre disposition.**

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre les risques liés au travail en hauteur
- Connaître la réglementation en vigueur (Code du Travail, normes, etc...)
- Apprendre à utiliser les équipements de protection individuelle (EPI) et collective (EPC)
- Adopter les bonnes pratiques pour sécuriser les interventions en hauteur
- Être capable d'intervenir en toute sécurité sur des chantiers, toitures, échafaudages, nacelles, etc.

PROGRAMME DE LA FORMATION

MODULE 1 : LES RISQUES PROFESSIONNELS DANS LE CADRE DU TRAVAIL EN HAUTEUR

- Définition du travail en hauteur
- Statistiques d'accidents liés aux chutes de hauteur
- Identification des situations à risque (toitures, nacelles, échafaudages, etc.)
- Causes des chutes et conséquences
- Analyse d'accidents types

MODULE 2 : RÉGLEMENTATION ET RESPONSABILITÉS

- Obligations légales de l'employeur et du salarié (Code du Travail)
- Textes législatifs et normatifs
- Responsabilité civile et pénale

MODULE 3 : LES ÉQUIPEMENTS DE SÉCURITÉ

- Présentation des EPI : harnais, langes, antichutes, casques, etc.
- Présentation des EPC : garde-corps, filets, lignes de vie
- Choix, vérification et entretien du matériel

MODULE 4 : MÉTHODES PRÉVENTION ET BONNES PRATIQUES

- Organisation du travail en hauteur
- Contrôle préalable du matériel et du chantier
- Protocoles d'accès sécurisé, balisage, vérifications

MÉTHODES / MOYENS PÉDAGOGIQUES



- Notre approche pédagogique s'appuie sur des méthodes de pédagogie active et participative : démonstrations techniques, échanges d'expériences et exercices pratiques
- Les participants acquièrent les connaissances réglementaires relatives aux travaux en hauteur, aux responsabilités des intervenants, aux risques de chute ainsi qu'aux principes généraux de prévention
- Les séquences pratiques sont réalisées sur une structure pédagogique ou sur des installations représentatives de l'environnement de travail et permettent de maîtriser l'utilisation des équipements de protection individuelle contre les chutes (harnais, longes, absorbeurs d'énergie, connecteurs, antichutes, lignes de vie), les vérifications avant utilisation, les techniques de déplacement en hauteur, l'accès et le maintien au poste de travail ainsi que les procédures de sécurité
- Les mises en situation favorisent l'acquisition des gestes techniques et des comportements permettant d'évoluer en hauteur dans le respect des règles de sécurité
- Feuilles d'émargements
- Questionnaire des attentes de la formation

MÉTHODES D'ÉVALUATION



- Les compétences sont évaluées sur la capacité des participants à identifier les risques liés au travail en hauteur, à choisir et contrôler les équipements de protection adaptés, à utiliser correctement les EPI antichute, à appliquer les procédures de sécurité, à se déplacer en hauteur en toute sécurité et à réagir de manière appropriée face à une situation à risque
- Une évaluation théorique et une évaluation pratique permettent de vérifier l'acquisition des connaissances et des compétences nécessaires à la réalisation de travaux en hauteur dans le respect de la réglementation en vigueur
- Questionnaires d'évaluation des acquis
- Questionnaire de satisfaction en fin de formation et évaluation des impacts
- À l'issue de la formation, les participants ayant satisfait aux critères d'évaluation reçoivent une attestation de fin de formation

QUALIFICATION DU FORMATEUR



- Formateur spécialiste en travail en hauteur qualifié Acuria et suivi selon notre processus qualité

